

Image not found or type unknown



Revalorisation avance sur heritage

Par **amilion**, le **16/10/2015** à **20:53**

Bonjour, en 1990 j'ai eu une avance sur héritage d'une petite maison j'ai fait des emprunts pour agrandir. Mes parents sont décédés le notaire me demande d'évaluer la maison comme si je n'avais pas fait de travaux. Une personne m'a dit de me servir de l'indice INSEE de la construction. Ce que j'ai fait et transmis au notaire. Le notaire m'a dit pas légal. Il va simplement déduire les emprunts. Quelqu'un peut me dire s'il a raison ??? merci Pierre